



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt neuf juin à dix huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué le 23 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alexandre PISSAS, Maire.

Présents : Alexandre PISSAS - Denis BARETTINI - Magali NIZIER - Jean-François MAZZOLENI - Nathalie RAUX - Danielle GEINGUENAUD - Alain POGGIASPALLA - Claude GEOFFRAY - Nathalie VEZON - Alexandre DE RIGAL - Déborah GIACINTI - Virginie GRIMONPREZ - Joséphine ARNAUD arrive au cours de la question n°5

Absents : Claude GOURBIN donne pouvoir à Déborah GIACINTI - Nicolas ROCARPIN donne pouvoir à Magali NIZIER - Véronique ZORN donne pouvoir à Claude GEOFFRAY - Rémi GERIN donne pouvoir à Denis BARETTINI - Hugues LAROSAS donne pouvoir à Alexandre PISSAS - David CARRASCO

Secrétaire de séance : Denis BARETTINI

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	19
Présents	13
Qui ont pris part au vote	18

Délibération n° 11 de la séance

2023-024 Tarif location salle des fêtes

Finances 7.10

Madame Nathalie RAUX rappelle que par délibération 2022-004 du 30 mars 2022, les tarifs de location de la salle des fêtes avaient été révisés.

Il est possible d'envisager une tarification différenciée entre les associations et les autres organismes sur la base du lieu de domiciliation de l'organisme.

Madame RAUX propose à l'assemblée d'approuver les tarifs suivants :

	Journée lundi, mardi, mercredi, jeudi	Week-end samedi et dimanche
Demandeurs Tresquois	100€	300€
Demandeurs extérieurs à la commune	220€	600€
Associations Tresquaises, Organismes publics, Syndicats	Gratuit	Gratuit

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs susvisés à compter du 1^{er} septembre 2023
- Confirme le maintien du montant des cautions définies comme suit :

Perte de clé : 50€
Nettoyage : 100€
Dégradation de la salle : 1 500€

Le secrétaire de séance,
Denis BARETTINI,

Le Maire,
Alexandre PISSAS.

